



## **Les Notions de la Corpo**

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour la première fois cette année vous propose des fiches notions, ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à Alice Faracci, Manfred Coudert, Titouan Tardy et Iris De Laporte.

➤ **Comment valider votre année ?** Pour les L1 :

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre,

lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

**Attention** : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

**Attention**, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.



# GESTION DE L'ENTREPRISE ET COMPTABILITÉ

## Titre : Analyse du compte de résultat

- Section 1 : rappel : compte de résultat

CHARGES (6)	PRODUITS (7)
Charges d'exploitation	Produits d'exploitation
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges financières	Produits financiers
Total des charges	Total des produits
Résultat comptable	(bénéfice ou perte)

**Résultat comptable** = résultat d'exploitation + résultat exceptionnel + résultat financier

OU produits – charges

**Résultat d'exploitation** = produits d'exploitation – charges d'exploitation

**Résultat exceptionnel** = produits exceptionnels – charges exceptionnelles

**Résultat financier** = produits financiers – charges financières

- Section 2 : Comment est bâti le résultat ?

Le résultat d'exercice ne veut rien dire, il est essentiel de regarder comment il est constitué :

**Le résultat d'exploitation** : reflète le métier de l'entreprise, c'est le résultat le plus important.

**Le résultat exceptionnel** : n'a pas vocation à se reproduire

**Le résultat financier** : est la gestion financière de l'entreprise

Exemple :

Résultats	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3
<b>Résultat d'exploitation</b>	-500	600	100
<b>Résultat exceptionnel</b>	100	-500	600
<b>Résultat financier</b>	600	100	-500
<b>Résultat d'exercice</b>	200	200	200

Les 3 entreprises ont le même résultat d'exercice, un bénéfice de 200 euros, et pourtant elles sont très différentes. Il faut regarder comment est bâti le résultat. C'est l'entreprise 2 qui a le meilleur bénéfice



car il est bâti sur son métier, contrairement aux deux autres.

### • Section 3 : Calcul des impôts d'une entreprise

Il faut regarder le résultat comptable :

Si c'est une perte : pas d'impôts à payer

Si c'est un bénéfice : impôts à payer.

Plus une entreprise a de charges, moins elle a de résultat, moins elle paie d'impôts. Donc le législateur a créé un outil pour que les entreprises puissent payer moins d'impôts légalement :

**Les charges non décaissables** : charges qui n'entraînent pas de flux monétaire, c'est-à-dire qui ne coûtent rien.

Il en existe 3 types : les **ADP** (amortissements, dépréciations, provisions) :

- **Les amortissements** : dépréciations irréversibles d'un actif immobilisé (investissements) → *classe 2*. Quand une entreprise investit, elle paie moins d'impôts car son investissement vieillit, on met un prix à son investissement.
- **Les dépréciations** : constatation d'une perte probable → *classes 3, 4*.  
Stocks (*classe 3*) = l'entreprise pense qu'elle va perdre quelque chose ou une grosse somme, elle le déclare et l'administration fiscale va baisser ses impôts afin de faire face au problème. Si l'entreprise arrive finalement à faire face au problème, il faudra rendre l'économie d'impôt.  
Tiers (*classes 4*) = pour les créances client, il y a toujours un risque que le client ne paye pas donc l'administration fiscale permet à l'entreprise de payer moins d'impôts si le client ne paye pas. Si le client paye, l'entreprise fait une reprise de dépréciation : elle rend à son client.
- **Les provisions pour risques et charges** : perte probable liée à un élément ou événement particulier → *classe 1*. En anticipation de cet événement l'entreprise passe une provision pour risques et charges.

### • Section 4 : Analyse du compte de résultat

**Calcul de l'EBITDA (ou EBE)** = véritable résultat de l'entreprise sans compter l'exceptionnel, le financier et la fiscalité (ADP).

**EBITDA = REX + charges non décaissables d'exploitation**

Si l'EBITDA positif : le métier de l'entreprise est rentable.

Si l'EBITDA négatif : le métier de l'entreprise n'est pas rentable.

**Calcul de la valeur ajoutée (VA)** = création de richesses dans l'entreprise

**VA = EBITDA + charges de personnel + impôts et taxes**

Elle doit être positive. Le bon scénario : la valeur ajoutée rapporte trois fois plus qu'un personnel.

Charges de personnel = salaires + charges sociales.



**Donc :**

1. Il faut d'abord regarder le résultat
2. Ensuite regarder comment est bâti le résultat (financier, exceptionnel, exploitation)
3. Puis analyser le bloc d'exploitation en calculant l'EBE (pour connaître le véritable résultat de l'entreprise) et la VA (pour savoir si les dépenses génèrent du chiffre d'affaire).